Σ (montant de CEE opérations standardisées ou spécifiques) x (1 + B)

Avec B, coefficient de bonification, égal à :
– « 0,5 » pour des certificats délivrés dans le cadre du niveau 1 ;
– « 1 » pour des certificats délivrés dans le cadre du niveau 2 si les opérations n'ont pas déjà été bonifiées dans le cadre du niveau 1.

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-UT-20**

Compresseur basse pression à vis

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :
Installation d'un compresseur basse pression à vis (pression relative inférieure à 1,5 bar).

3. Conditions pour la délivrance de certificats :
Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

PUISSANCE COMPRESSEUR basse pression	MONTANT UNITAIRE en kWhcumac/kW		PUISSANCE COMPRESSEUR basse pression (kW)
< 630 kW	6 900	x	P
≥ 630 kW	11 000		

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **IND-UT-21**

Matelas pour l'isolation de points singuliers

1. Secteur d'application :
Industrie.

2. Dénomination :
Installation de matelas isolants souples, démontables pour l'isolation de points singuliers (robinets, vannes, filtres, brides etc.) dans les réseaux de fluides caloporteurs.

3. Conditions pour la délivrance de certificats :
Les matelas doivent être certifiés conforme 2.2, selon la norme NF EN 10204.
Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle : 5 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac :

NATURE du fluide distribué	MODE DE FONCTIONNEMENT DU SITE	MONTANT UNITAIRE de kWh cumac		NOMBRE DE POINTS singuliers isolés
Vapeur	1 x 8 heures	19 300		
	3 x 8 heures avec arrêt le week-end ou 2 x 8 heures	48 300		
	3 x 8 heures sans arrêt le week-end	77 300	x	N